



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
PAYS DE LA LOIRE

Plan National d'Actions Chiroptères (PNAC)

Rapport d'activité de l'animation régionale
« Pays de la Loire » en 2016

2017

Angers

LPO Anjou



Préserver

Protéger

Eduquer




BirdLife
INTERNATIONAL

LPO France Partenaire officiel

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX ANJOU

35 rue de la Barre 49000 ANGERS

Tél. : 02 41 44 44 22 Fax : 02 41 68 23 48

Courriel : anjou@lpo.fr

web : [http : www.lpo-anjou.org](http://www.lpo-anjou.org)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU



Plan National d'Actions Chiroptères (PNAC)

Rapport d'activité de l'animation régionale « Pays de la Loire » en 2016

Rédaction : B. Même-Lafond, LPO Anjou

Citation : MEME-LAFOND B. (2017), Plan National d'Actions Chiroptères : rapport d'activité de l'animation régionale « Pays de la Loire » 2016, LPO Anjou, 8p.

Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Anjou -

Maison de la Confluence,
10 rue du Port Boulet, 49080 BOUCHEMAINE
Tél. : 02.41.44.44.22 ; <http://www.lpo-anjou.org/>



Quelques éléments de contexte

À l'image des trois dernières années, 2016 a été à nouveau une année de transition entre la fin du second plan national d'action chiroptères (PNAC) engagé en 2008, et le futur troisième plan dont la validation nationale a été décalée début 2017.

Bien que largement complété par de nombreuses actions et avis des Groupes de Travail et Comités de Pilotage depuis 2009 ainsi que du bilan de 2013, le document de cadrage régional (déclinaison régionale) reste à ce jour téléchargeable à <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-sur-les-a484.html>. En outre, depuis 2013, le choix du Comité de pilotage est de poursuivre en premier lieu les actions de priorité 1 tout en amorçant des actions du 3^{ème} PNAC qui se préfigure. Notons néanmoins que depuis 2015, l'animation du plan est très liée au document national qui, bien que non validé officiellement, a été approuvé au cours de l'année 2016

- en Comité de pilotage national,
- en CNPN¹,
- puis suite à consultation publique (fin de la consultation le 1^{er} décembre 2016).

Ainsi, bien que non officialisé, les actions nationales du plan ont très fortement orienté les actions et réflexions au cours de l'année 2016, à tous les échelons géographiques.

En résumé pour l'animation 2016

Globalement, la coordination de la déclinaison régionale 2016 a permis l'animation du réseau, avec des attentes fortes des partenaires (institutions, associations, gestionnaires de sites, opérateurs Natura 2000, animation et réseau national...). Autre aspect, 2016 a été fortement marqué par deux axes de travail validés lors du Comité de pilotage de début d'année. Ces travaux ont porté d'une part sur le développement d'un programme régional global sur plusieurs des actions/des espèces (thématique « faisabilité d'un programme LIFE² ») et d'autre part sur le volet « éolien » du plan.

Des programmes marquants en 2016

Notons par ailleurs que des actions à dimension locale ou régionale ont pu être conduites et poursuivies, avec l'appui de l'État, de la Région des Pays de la Loire et d'autres partenaires comme certains Conseils Départementaux.

Citons ici certains des projets avec la portée la plus marquante :

- **Programmes de connaissance et de conservation** en Anjou et Loire-Atlantique soutenus par la Région et les Conseils Départementaux :
 - o programme « Rhinolophe euryale et espèces patrimoniales anthropophiles et troglodiles de Maine-et-Loire » par la LPO Anjou ;
 - o programme portant sur le Rhinolophe euryale, les petites cavités des Mauges et le Murin d'Alcathoé du CPIE Loire-Anjou,
 - o programme de réouverture d'église par le GMB en Loire-Atlantique...

¹ Conseil National de la Protection de la Nature

² L'Instrument Financier pour l'Environnement, programme Européen



- **Programmes en lien avec le réseau Natura 2000 ou les PNR³** sur l'ensemble des départements,
- **Lancement de programmes forestiers régionaux** avec une forte dimension « chiroptères » (programme LPO/GRETIA/CBNB et programme CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir). Ces programmes ont été conduits en relation avec le CRPF et l'ONF notamment,
- **Programme sur la migration des chauves-souris** sur l'axe Loire (CEN Pays de la Loire).

Notons néanmoins que, parmi ces projets d'envergure, 2016 marque la dernière année de plusieurs programmes triennaux conduits localement (Maine-et-Loire, Loire-Atlantique). Malheureusement, ces programmes ne pourront pas être maintenus en raison de la fin du dispositif d'« Appels à projets biodiversité » portés par la Région des Pays de la Loire. La disparition de cet appel à projet limite fortement *a priori* les sources de financements pour la mise en œuvre concrète du 3ème plan à venir. Le déploiement des dispositifs « Contrats Nature » de la Région sur des actions « chiroptères » est néanmoins à étudier afin d'envisager dans quelle mesure ils peuvent permettre d'atteindre certains objectifs du plan.

Enfin, **l'année 2016 a été très fortement marquée par l'étude de faisabilité d'un programme LIFE « chauves-souris » en Pays de la Loire**. Quelques éléments de ce programme, accompagné par l'animation du plan, sont repris plus loin. *Le rapport de clôture du programme est disponible auprès de la LPO Anjou.*

En complément, au-delà des projets « subventionnés », il est essentiel de rappeler ici qu'une très large proportion des actions est conduite par le réseau associatif, s'appuyant en grande partie sur son réseau de bénévoles. Ainsi, la très grande majorité des suivis, du rôle de veille sur la conservation des sites, de l'amélioration des connaissances et de la participation aux différentes instances de concertation et de diffusion de l'information est réalisée bénévolement par le réseau associatif, fédéré au sein du Groupe Chiroptères Pays de la Loire.

L'animation du PNAC en 2016

Les axes de travail de 2016 ont été multiples, en relation à la fois avec des thématiques données (les fiches action du plan en préfiguration au niveau national) mais aussi dans l'optique d'utiliser le plan comme levier pour le déploiement de projets plus conséquents, ou tout simplement pour sa gouvernance locale ou sa gestion administrative.

En raison de la multitude et de la diversité des travaux liés à l'animation du plan en région, nous ne détaillerons pas ici l'ensemble des tâches, mais seulement les plus marquantes ou les plus mobilisatrices, comme nous le faisons dans les bilans annuels des années précédentes.

³ Parcs Naturels Régionaux



Ainsi, la **contribution aux phases finales du plan au niveau national** a été importante : participation à des groupes de travail, réponse à des enquêtes, relecture et compléments des fiches action... Notre région étant impliquée de longue date et très présente dans le réseau national, le changement de salarié à l'animation nationale du plan en fin d'année a nécessité un appui et un suivi. En outre, il a été nécessaire de maintenir une veille active importante tant que le nouveau plan n'était pas activé, et la remplaçante d'Audrey Tapiero recrutée.

Par ailleurs, **nous avons conduit un travail important en relation avec la future fiche 7 du plan sur la thématique « éolien »**. En effet, nous avons préparé et organisé une rencontre avec les DDT/DDTM des cinq départements régionaux sur ce thème. L'objectif était de les sensibiliser à ce sujet sur lesquels ces services déconcentrés de l'État interviennent à des niveaux réglementaires cruciaux dans les phases d'instruction. De cette réunion, il ressort un projet de « doctrine régionale » en la matière. *Le compte-rendu est disponible auprès de l'animateur de la déclinaison régionale du plan sur demande*. De plus, nous avons suivi de près les évolutions réglementaires et politiques sur le sujet et avons entamé des discussions avec de nombreux acteurs de cette filière.

Dans le même esprit, **nous avons organisé une réunion à destination de l'ensemble des DDT/DDTM dans le but de les sensibiliser et les impliquer dans l'ensemble des actions du plan sur lesquels ils interviennent** : principalement Natura 2000 (*toutes actions*), protection des sites par APPB⁴ (*actions 4 et 5*), études d'impact « infrastructures de transport » (*actions 6 et 3*), urbanisation (*action 3*) et à nouveau « éolien » (*action 7*). Cette réunion s'est finalement tenue en 2017. *Le compte-rendu est disponible auprès de l'animateur de la déclinaison régionale du plan sur demande*.

À l'identique, nous sommes intervenu lors de la **réunion annuelle régionale des animateurs Natura 2000** le 14 novembre. L'objectif était de mieux **articuler le plan avec les actions conduites sur les sites de la Directive Habitats** en sensibilisant les animateurs de sites. *La présentation est disponible auprès de l'animateur de la déclinaison régionale du plan sur demande*.

En fin d'année, **nous avons organisé le Comité de Pilotage et le Groupe Technique** qui se sont tenus le 9 février à Angers. *Le compte-rendu est disponible auprès de l'animateur de la déclinaison régionale du plan sur demande*.

Nous avons également répondu aux **sollicitations du CEREMA concernant le lancement de leur mission en relation avec les chauves-souris et l'isolation des bâtiments**. En effet, cet organisme technique d'État s'est vu confier une mission d'accompagnement sur la prise en compte des chiroptères dans les grands programmes de rénovation énergétique de l'habitat.

Autre sujet, **nous avons avancé sur la fiche action 8 « gestion forestière »**. En raison de nos partenariats solides avec le CRPF et l'ONF, nous sommes intervenus à plusieurs niveaux :

⁴ Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope



- Au niveau national en prenant part à la finalisation de la fiche action 8 en tant que membre associatif du Groupe de Travail (réunion au siège national de l'ONF, échanges et validation partagée ONF/CRPF/association du document),
- Au niveau régional en travaillant avec les organismes forestiers : ONF (organisation d'une réunion notamment sur le plan), CRPF (poursuite des travaux en commun à l'interface entre les forestiers privés et les réseaux naturalistes).

Reliant de nombreuses actions prioritaires et espèces à forte responsabilité régionale, **nous avons pris part au travail de préfiguration d'un programme LIFE « chauves-souris » en Pays de la Loire**. En tant qu'animateur du plan, notre mission a principalement consisté à nous assurer de la cohérence entre le plan et les orientations choisies au sein du programme. En outre, nous avons utilisé le réseau des animateurs régionaux de PNAC pour abonder des retours d'expérience et compléter nos sources de réflexion. Nous avons également assuré la promotion du projet auprès de partenaires incontournables comme la Région des Pays de la Loire en produisant une note spécifique sur le sujet. Enfin, notre mission a également consisté à centraliser les informations (coordonnées géographiques, effectifs...) sur l'ensemble des gîtes importants potentiellement concernés par le projet : sites d'importance nationale, régionale (*méthode PNAC, 2013*), ou nurserie d'importance départementale des espèces cible. Si le projet en tant que tel n'a pas abouti au dépôt d'un programme LIFE, il a permis la construction de nombreuses actions opérationnelles posant les bases de la mise en œuvre régionale du plan sur trois grands axes :

- « protection de gîte » (actions 4 et 5),
- « infrastructures de transport » et « corridors écologiques » (actions 3 et 6),
- « pratiques agricoles » (action 9).

Au commencement de 2017, certaines actions du programme ont été réadaptées pour être mises en œuvre via d'autres dispositifs. De la même façon, le rôle de l'animation régionale pourra être à l'avenir de réinjecter le maximum de fiches-actions dans d'autres programmes. *Le rapport de fin de programme est disponible auprès de la LPO Anjou.*

Dans la suite logique de l'abandon du projet de LIFE, **l'animateur régional du plan a cherché à amorcer des propositions d'extension de périmètres Natura 2000**. En effet, la raison principale de l'arrêt du LIFE a été la désignation beaucoup trop restrictive des sites importants sur notre région.

Enfin, comme les années précédentes, l'animation 2016 a, au quotidien, été composée des sollicitations en local, de la participation aux échanges nationaux avec l'animatrice nationale du plan Audrey Tapiero (FCEN), d'une implication importante dans les réseaux (groupes de travail nationaux du PNA ou de la SFEPM par exemple). À titre indicatif, citons en exemples :

- Appui au réseau local :
 - Sollicitations des animateurs Natura 2000 sur des conseils pour les mises en protection physiques et sur des projets de zonages réglementaires (Natura 2000, ZNIEFFs...);
 - Sollicitations des structures locales (associations, PNR, collectivités...) sur des mises en protection, la stratégie de conservation, la hiérarchisation des sites, les dossiers de demande de subvention (DREAL, fondations...),



- des recueils d'expérience, une mise en œuvre dans le cadre de la politique ENS... ;
- Transfert de sollicitations : collectivités locales, aménageurs, bureaux d'étude... ;
 - Aide au montage de dossiers techniques et financiers auprès de partenaires... ;
 - Rôle de veille sur des sujets sensibles :
 - cas des nombreux projets éoliens en cours de développement dans les zones très sensibles pour les chauves-souris ;
 - problématiques de gîtes majeurs et aspect réglementaires ;
 - problématiques liées à certaines collectivités locales : Conseils généraux (question des routes surplombant des souterrains d'importance en Anjou...) ;
 - ...
- Accompagnement des institutions :
- Centralisation et gestion des demandes de dérogations de capture « chauves-souris »,
 - Avis sur les dossiers de demande de subvention, sur des projets d'aménagement (grilles, chiroptières...), sur des mesures compensatoires et de réduction d'impact...,
 - Participation aux politiques publiques : DDT (appui aux demandes de dérogation notamment), Natura 2000, SCAP, SRCE, trame noire (Angers)...,
 - Liens avec l'antenne régionale du CNPF (programme forestier régional, formation du réseau à la forêt...),
 - Rencontre et accompagnement de nouveaux partenaires du Plan :
 - CEREMA sur le retour d'expérience « impact des vibrations sur les chauves-souris »,
 - Gestionnaires de grandes infrastructures avec les autoroutiers (ASF et Cofiroute),
 - Terrains militaires (cf. convention nationale),
 - Fondation du Patrimoine : financement d'aménagements sur les sites majeurs, rôle de veille autour des bâtiments à enjeu patrimoine bâti et biodiversité,
 - Lien régulier avec l'ANSES sur les problématiques « Rage »...
- Participation aux démarches nationales :
- Transfert d'informations depuis l'animatrice nationale du plan vers le réseau : feuilles d'information, avancée des actions, bilans, ressources réglementaires, ressources bibliographiques (guide technique aménagement par exemple), retours d'expérience intéressants d'autres régions, enquêtes... ;
 - Transfert d'informations depuis la coordination technique SFEPM ;

- Participation à certains groupes de travail, et apport à plusieurs groupes de réflexion autour d'actions nationales : Base de donnée nationale, formation..., mais aussi réponse aux enquêtes d'autres ateliers ;
 - Transfert et synthèse de questionnements locaux sur des problématiques : recherche d'expérience nationales, de personnes ressource... ;
 - Coordination et centralisation de nombreuses informations pour l'animation nationale : bilans thématiques régionaux,
- Développement et déploiement des compétences en matière de ressource locale :
- Journées techniques et colloque « Rencontres Chiroptères Nationales » à Bourges du 24 au 27 mars ;
 - Réunion des coordinateurs SFEPM en décembre à Bourges.

Temps fort de l'année 2016, **un comité de pilotage s'est réuni le 9 février 2017** à Angers (*compte-rendu sur demande auprès de l'animateur*).

Répartition de l'animation du PNAC en 2016

Le tableau suivant reprend la répartition approximative de la mise en œuvre de l'animation 2016 du PNA Chiroptères. *Ce décompte ne tient compte que du temps affiché comptablement.*

		Nb de jours	
Aspects organisationnels	<i>Comité de pilotage (organisation, animation de la réunion, compte-rendu)</i>	2	32,5%
	<i>Bilan animation, gestion administrative</i>	2,5	
	<i>Dérogations à la capture</i>	2	
Lien national	<i>Participation aux rencontres de réseau</i>	2,5	30,0%
	<i>Sollicitations nationales (GT, relectures, enquêtes, demandes diverses, diffusion)</i>	3,5	
Mise en œuvre locale	<i>Sollicitations locales diverses et diffusion d'information</i>	4	70,0%
	<i>Organisation de groupe de travail (réunion éolien, réunion inter-DDT...)</i>	4	
	<i>Participation au montage du programme LIFE</i>	4	
	<i>Accompagnement de projet (montage de programme, orientation de politiques...)</i>	2	
TOTAL		26,5*	132,5%

*chiffres partiels : ne tient pas compte de la participation du réseau associatif, ni d'une partie « diffuse » de l'animation assumée par la LPO Anjou.



Perspectives 2017

Au moment de rédiger le présent bilan, le 3^{ème} Plan National d'Actions Chiroptères a été validé par le Ministre, pour 10 ans, et vient tout juste d'être diffusé dans les régions. Au niveau national, le poste d'animatrice du plan est reconduit et la personne en charge du dossier vient d'être recrutée. L'ensemble des voyants est donc désormais au vert.

La liste nationale des espèces concernées, complétée par quelques espèces régionales, a été validée. Les 10 actions nationales retenues sont désormais fixées, et la mise en œuvre régionale se contentera d'une adaptation locale comme cela a été discuté en Groupe Technique puis validé en CoPil. Le lancement opérationnel du plan est donc envisageable en région.

Ce nouveau plan sera l'occasion de redynamiser les actions visant les chauves-souris en Pays de la Loire. Dès lors, il est nécessaire de trouver un moyen de conduire des programmes d'ampleur afin d'agir de façon significative sur les enjeux majeurs qu'abrite notre région : gîtes majeurs d'hibernation et de mise-bas, axes de migration, espaces agricoles et forestiers... Il faut aussi pour cela accompagner les institutions afin de mieux intégrer les problématiques associées : rupture des routes de vol par les éoliennes, fragmentation des habitats par l'étalement urbain et la densification du réseau routier, intensification agricole et modification des paysages...

En comparaison des 5 années du second plan, les 10 ans du troisième plan laissent présager des progrès significatifs même si le contexte, budgétaire notamment, n'est plus le même en 2017 qu'en 2008.

C'est le défi de ce plan : arriver à une phase de maturité en s'appuyant aussi sur d'autres dispositifs et d'autres politiques que ceux dévolus spécifiquement au PNAC.

